

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 01
et hebdomas régionaux

Un appel à la mobilisation pour répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre en technologies de l'information

Le gouvernement lance un appel à une collaboration plus étroite entre les entreprises et les établissements d'enseignement pour l'augmentation du nombre de stages rémunérés en technologies de l'information offerts

Québec, le 6 mai 2021. – Sensibilisés aux besoins importants en matière de main-d'œuvre et convaincus de la nécessité d'augmenter le nombre de diplômés dans le secteur des technologies de l'information (TI), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, et la ministre de l'Enseignement supérieur (MES), M^{me} Danielle McCann, lancent un appel à la mobilisation pour renforcer les collaborations entre les entreprises et les milieux de formation en vue de l'augmentation de l'offre pour des stages rémunérés.

L'initiative mise en place vise notamment à favoriser les échanges entre les milieux de formation et les entreprises au sujet de leurs besoins respectifs et à mettre en œuvre des projets qui permettront d'augmenter le nombre de diplômés en TI afin de répondre à la demande en matière de main-d'œuvre dans ce secteur d'activité où les besoins sont criants.

Plus concrètement, les informations relatives aux stages en TI seront regroupées sur une même [page Web](#). Les coordonnées des personnes responsables des stages dans les établissements de formation y seront présentées.

En partenariat avec la Fédération des cégeps et le Bureau de coopération interuniversitaire, le MTESS, le MES et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) ont déjà mobilisé 42 cégeps et 17 établissements universitaires ainsi que les partenaires de la CPMT qui représentent les entreprises.

D'autres actions ont été menées durant la dernière année pour soutenir la formation et la requalification de travailleurs et de travailleuses souhaitant entreprendre une carrière en TI. Cette initiative de maillage entre les milieux correspond à un geste de plus pour intégrer le plus grand nombre de personnes dans ce domaine qui offre d'excellentes perspectives de carrière.

Citations :

« Le secteur des TI n'est pas épargné par le phénomène de rareté de la main-d'œuvre. Avant la pandémie, 10 000 postes étaient à pourvoir partout au Québec. Ici comme ailleurs, les TI représentent des outils incontournables de développement économique. L'appel à la mobilisation que je lance aujourd'hui vise à renforcer et à valoriser la collaboration entre les différents milieux et réseaux pour faciliter la formation des étudiants, mais aussi leur intégration rapide dans un secteur en pleine transformation. Pour notre gouvernement, il est primordial que les jeunes et le plus grand nombre de personnes puissent occuper des emplois d'avenir bien payés. Nous allons continuer à mettre la main à la pâte et à mobiliser le plus possible d'acteurs concernés pour y parvenir. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Cette collaboration à laquelle nous convions les entreprises et nos institutions d'enseignement vise à les rapprocher, notamment pour favoriser l'augmentation du nombre de stages rémunérés pour nos étudiants en TI. C'est grâce à des partenariats comme celui-ci, où les besoins du marché du travail correspondent à l'offre des établissements d'enseignement, que nous pouvons faire évoluer le réseau scolaire. Je suis fière que notre gouvernement ait une vision globale et coordonnée pour assurer un futur prospère à nos étudiantes et étudiants, dont toute la société bénéficiera. »

Danielle McCann, ministre de l'Enseignement supérieur

« Du fait de leur vaste offre de programmes avec stages, les établissements universitaires sont déjà des traits d'union entre l'expertise et le marché du travail. L'appel lancé par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, permettra d'accroître les occasions de collaboration avec les organisations et

entreprises qui offrent des stages rémunérés en TI. Le réseau universitaire est heureux de collaborer à cette initiative, en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de l'Enseignement supérieur, la Commission des partenaires du marché du travail et la Fédération des cégeps. »

Pierre Cossette, président du conseil d'administration du Bureau de coopération interuniversitaire et recteur de l'Université de Sherbrooke

« FX Innovation a été fondée et bâtie sur le talent québécois. Plusieurs personnes qui se sont jointes à l'équipe en début de carrière occupent aujourd'hui des postes importants au sein de l'entreprise; nous en sommes fiers! C'est pourquoi nous saluons la direction que prend le gouvernement du Québec. Promouvoir la rémunération des stages dans le secteur des TI servira, sans aucun doute, de tremplin à la croissance du talent infonuagique nécessaire à la réalisation de la transformation digitale de nos entreprises et bénéficiera grandement à l'économie québécoise. »

Guillaume Bazinet, chef de la direction, FX Innovation

« Ubisoft accueille chaleureusement cette initiative du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, mise en œuvre en collaboration avec la CPMT et le Ministère de l'Enseignement supérieur. Nous avons toujours misé sur la très grande qualité de nos établissements d'enseignement et de leurs diplômés pour assurer la croissance de notre entreprise. Ce sont plus de 100 stages en informatique et liés à d'autres métiers du jeu vidéo qui sont offerts par nos trois studios chaque année. La pandémie ne nous a pas freinés, au contraire : cette année, nous haussons la barre à 150 stages! Je tiens d'ailleurs à remercier les établissements d'enseignement d'être à l'écoute de nos besoins depuis près de 25 ans! »

Francis Baillet, vice-président affaires corporatives chez Ubisoft

Faits saillants :

- Afin de favoriser le maillage entre les établissements d'enseignement et les entreprises, une [page Web](#) sera rendue accessible. Les coordonnées des responsables des stages dans chacun des établissements d'enseignement offrant des programmes en TI y figureront.
- Cette initiative s'ajoute aux différentes mesures annoncées dans les derniers mois concernant les emplois prioritaires. Rappelons que le 17 janvier 2021, le ministre Boulet a annoncé un investissement de 19 millions de dollars en vue d'encourager les gens à entreprendre une carrière en TI.
- Le soutien des travailleurs en matière d'emploi permet l'atteinte d'objectifs présentés dans le Plan stratégique 2019-2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, comme celui de favoriser l'intégration professionnelle et le maintien en emploi.
- La CPMT est une instance de concertation nationale réunissant les dirigeants représentant les entreprises, la main-d'œuvre, les organismes communautaires actifs dans le domaine de l'employabilité, le milieu de l'enseignement et les ministères à vocation économique et sociale.

Pour en savoir plus sur les activités du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, suivez-le sur les médias sociaux :



facebook.com/TravailEmploiSolidaritésocialeQuébec



twitter.com/Gouv_MTESS



linkedin.com/company/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec

Sources :

Maude Méthot-Faniel
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail,
de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région
de la Mauricie
Tél. : 438 526-8750

Renseignements :

Relations avec les médias
Direction générale des
communications
Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 643-9796

Valérie Chamula
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Enseignement
supérieur
Tél. : 418 809-1180